



**UICN, Programme Afrique Centrale Occidentale (PACO)
Bureau du Cameroun**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR
L'ELABORATION DE LA STRATEGIE
D'INTERVENTION DE L'UICN DANS LE BASSIN DU
CONGO**

Termes de référence

Date de publication : 12 juillet 2023

Date et heure de Clôture : 26 juillet 2023 à 00 :00 (GMT +1)

CONTEXTE

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1400 organisations Membres et les compétences de plus de 15 000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

L'UICN a fait de la gestion durable des ressources naturelles du bassin du Congo l'une de ses priorités pour les prochaines années. Deuxième plus grand bloc de forêts denses humides après l'Amazonie, les forêts d'Afrique centrale représentent un réservoir exceptionnel de carbone et de biodiversité pour les pays concernés et pour la planète entière. Ces forêts offrent des moyens de subsistance à 60 millions de personnes et contribuent à en nourrir 40 millions d'autres dans les centres urbains à proximité. Elles jouent un rôle social et culturel essentiel pour les peuples autochtones et les communautés locales. L'importance des forêts d'Afrique centrale sur les plans écologique, économique, social et culturel a placé celles-ci au cœur des discussions internationales ayant comme objectif de préserver ces écosystèmes uniques et indispensables au bon fonctionnement de la planète.

Le Bassin du Congo est une vaste région d'Afrique centrale qui s'étend sur 3,7 millions de km², couvrant une partie ou la totalité de 6 pays : la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Centrafrique, le Cameroun, le Gabon et l'Angola. Le Bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie, avec une superficie de plus de 200 millions d'hectares. Cette forêt est d'une importance vitale pour la biodiversité : elle abrite des milliers d'espèces animales et végétales, dont certaines sont uniques à la région, ainsi que des populations humaines qui en dépendent pour leur subsistance. Cette région est également le deuxième plus grand bassin fluvial au monde après l'Amazone, avec un système de cours d'eau qui s'étend sur plus de 4 700 km. Le fleuve Congo est le principal cours d'eau du bassin, ainsi que le deuxième plus grand fleuve du monde en termes de débit.

Cependant, le Bassin du Congo est confronté à de nombreux défis, notamment la déforestation, la perte de biodiversité, l'exploitation minière et forestière non durable, le commerce illégal de la faune, les conflits armés, la pauvreté et les changements climatiques. La conservation de la biodiversité dans cette région est donc un enjeu crucial pour la survie de nombreuses espèces animales et végétales, ainsi que pour les populations humaines qui en dépendent.

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre par de nombreux partenaires au développement pour soutenir les efforts de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), qui travaille notamment dans le cadre de la REDD+, qui est un mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, adoptée lors des négociations des Nations Unies sur le climat en 2013 pour améliorer la gestion forestière durable. La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) travaille également sur des instruments de gestion intégrée des ressources en eau dans cette région. Pour concilier et préserver les impératifs du développement durable et ceux de la protection de la forêt, une coopération régionale et internationale a été mise en place. Le bassin du Congo

c'est également vingt-neuf organisations gouvernementales et non gouvernementales (y compris la COMIFAC), regroupées dans le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), mais aussi la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) née de la volonté des membres et partenaires de l'UICN en Afrique Centrale de créer un forum de discussion et de concertation sur les grandes questions qui interpellent tous les acteurs concernés par les forêts d'Afrique Centrale.

De ce constat qui précède, l'UICN souhaite développer une stratégie régionale qui va guider ses interventions dans le bassin du Congo. Cette stratégie définira l'approche, les axes prioritaires et les parties prenantes pour implémenter les différentes initiatives. C'est dans ce cadre que l'UICN recrute un consultant international pour mener cette mission.

OBJECTIFS

L'objectif général de la mission est de rédiger une stratégie régionale d'intervention de l'UICN dans le bassin du Congo.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

1. Faire une cartographie et une analyse des institutions nationales et internationales intervenant dans le bassin du Congo ainsi que leurs domaines d'intervention ;
2. Faire une analyse FFOM de l'UICN dans le Bassin du Congo
3. Identifier et analyser l'ensemble des documents politiques (accords) et de stratégies régionales existants dans cette région ;
4. Identifier et documenter les principales thématiques, les axes d'intervention prioritaire à l'échelle régionale et dans les pays ;
5. Elaborer un document de stratégie régionale d'intervention de l'UICN ;
6. Faciliter l'organisation (identification et mobilisation des participants) et l'animation de l'atelier d'échanges et de consolidation de cette stratégie ;
7. Prendre en compte tous les amendements et rédiger la version finale de la stratégie régionale d'intervention de l'UICN ;
8. Rédiger une version synthétique de ladite stratégie,
9. Rédiger et proposer un concept note sur la base des analyses faites et de la stratégie régionale d'intervention de l'UICN.

ELEMENTS DE LA STRATEGIE

La stratégie du Bassin du Congo pourrait inclure les éléments suivants :

Contexte : une présentation du contexte général dans lequel s'inscrit la stratégie, notamment les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et politiques dans la région.

Objectifs : une identification très précise des objectifs de la stratégie, en termes de conservation de la biodiversité, de développement durable et de réduction de la pauvreté.

Analyse de la situation : une analyse de la situation actuelle de la biodiversité dans le Bassin du Congo, en prenant en compte les menaces pesant sur elle, les opportunités de conservation, et les acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Plan d'action : un plan d'action détaillé pour atteindre les objectifs de la stratégie, en identifiant les actions prioritaires à mettre en œuvre, les acteurs à mobiliser, les mesures de suivi et d'évaluation à mettre en place.

Gouvernance : une description du cadre de gouvernance nécessaire pour la mise en œuvre de la stratégie, en identifiant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, la coordination entre les acteurs, les mécanismes de financement et les modalités de suivi et de reddition de compte.

Participation des parties prenantes : une description des modalités de participation des parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie, en incluant les communautés locales, les organisations de la société civile, les entreprises, les gouvernements locaux et nationaux, les bailleurs de fonds et les organismes internationaux.

Communication et sensibilisation : un plan de communication et de sensibilisation pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de la stratégie, en mettant en place des campagnes de communication adaptées à chaque public cible, et en utilisant les outils de communication les plus appropriés.

Suivi et évaluation : un dispositif de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie, en identifiant les indicateurs clés de performance, les modalités de collecte de données, et les mécanismes de reddition de compte.

DEVOIRS ET RESPONSABILITES

Le consultant est chargé de :

1. Réaliser une cartographie des différents acteurs (niveau d'influence, structuration, domaines d'intervention, forces et faiblesses, etc.) et une appréciation succincte des principaux programmes implémentés dans la zone ;
2. Identifier et documenter l'ensemble des instruments de coopération et de gestion des ressources d bassin du Congo ;
3. Etablir et documenter les principales thématiques et interventions prioritaires à soutenir dans cette région à l'échelle régionale et nationale (Gap Analysis) ;
4. Identifier, mobiliser les participants et appuyer l'animation de l'atelier régional d'échanges et de consolidation de la stratégie régionale d'intervention de l'UICN. Cet atelier sera organisé et pris en charge par l'UICN ;
5. Prendre en considération les commentaires et observations de l'UICN et de toutes les parties prenantes ;
6. Rédiger 01 document de stratégie régionale détaillée de l'UICN et 01 document synthèse;
7. Rédiger et proposer à l'UICN un concept note sur la base des analyses et de la stratégie régionale d'intervention.

DUREE DE LA MISSION

La durée de cette mission est prévue pour UNE période de 120 jours (4 mois) à partir de la signature du contrat avec UICN PACO.

LIVRABLES ET ECHEANCES

Livrables	Echéances	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> • 01 Rapport de démarrage confirmant la méthodologie, le calendrier de travail avec les détails des tâches, les délais et les livrables 	7 jours après la signature du contrat (20% du paiement)	Après la soumission par le consultant du draft 1 de la stratégie, un atelier régional d'échanges et de consolidation de ce livrable sera organisé et pris en charge par l'UICN, sauf le consultant.
<ul style="list-style-type: none"> • Draft 1 de la stratégie d'intervention de l'UICN 	67 jours après la signature du contrat	

<ul style="list-style-type: none"> • 01 Rapport provisoire de l'atelier régional d'échanges et de consolidation de la stratégie d'intervention de l'UICN • Draft 2 de la stratégie d'intervention de l'UICN • Draft 1 du document de synthèse de la stratégie (10 pages maximum) 	80 jours après la signature du contrat (40% du paiement)	Ces livrables sont transmis après l'organisation de l'atelier régional d'échanges et de consolidation qui se tiendra à Kinshasa en RDC.
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de l'atelier d'échanges et de consolidation de la stratégie • 01 version finale de la stratégie d'intervention de l'UICN dans le bassin du Congo • 01 version finale du document de synthèse de la stratégie d'intervention 	120 jours après la signature du contrat (40% du paiement)	RAS

Dans le cadre de cette mission, le consultant prendra en charge les frais liés aux perdiems et hébergements suivant la grille de l'UICN. Le fichier descriptif du coût des perdiems et hébergements dans les différents pays est joint au dossier d'appel d'offre. Veuillez consulter directement la feuille « Coût des Perdiem et Hébergement » de ce fichier Excel pour avoir tous les détails.

Pour les informations complémentaires, veuillez écrire à l'adresse andre-marie.tine@iucn.org

COMPETENCES REQUISES

Education

Être titulaire d'au moins un niveau de Master en Gestion de l'environnement, Géographie, Sciences naturelles ou forestières, gestion des ressources naturelles ou tout autre discipline équivalente

Expériences, connaissances et compétences du consultant

- Au moins quinze (15) années d'expériences réussies dans la gestion des ressources naturelles et la rédaction des documents de stratégie régionale ;
- Au moins dix (10) années d'expérience de travail avec les institutions dans la conception et l'implémentations et le suivi-évaluation des initiatives régionales dans le bassin du Congo ;
- Démontrer au moins quinze (15) années confirmées dans la planification et la mobilisation d'acteurs pour différentes initiatives ;
- Avoir une expérience avérée dans le développement des projets ;
- Avoir déjà réalisé au moins 05 missions similaires dans le passé ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone de l'étude ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle et communicationnelle en français et en Anglais

AUTRES COMPÉTENCES

- Excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication ;
- Excellentes aptitudes analytiques de résolution de problèmes et d'écriture/rédaction ;
- Aptitude à accepter les contributions et à recevoir des orientations de plusieurs sources et créer une synthèse nécessaire pour aboutir à des résultats concrets ;

- Avoir une attention particulière pour les détails et disposer d'une aptitude à travailler sous pression et à respecter les délais ;
- Avoir des capacités à assurer l'appropriation de plusieurs questions et produire des résultats mesurables et cohérents.

CANDIDATURES

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

L'offre technique, qui aura un poids (Pt) de 70%, comprendra :

- La déclaration dûment remplie et signé relative à la **RFP IUCN-2023-P04358**
- La description de l'organisation ;
- La compréhension de la mission ;
- L'approche, la méthodologie et le plan de travail ;
- La composition de l'équipe, la description des profils et l'affectation des tâches.

L'offre financière (en FCFA de préférence), qui aura un poids (Pf) de 30%, comprendra le détail des coûts selon les différents volets mentionnés, avec les taxes et les montants hors taxes, le mode de paiement et les échéances.

Critères de sélection

La sélection des consultants sera faite sur la base du rapport qualité /coût. D'abord une évaluation technique sera menée et les consultants seront classés au moyen du système de notation ci-dessous :

Critères	Notes
Qualité de la présentation de l'offre	10
Méthodologie	30
Connaissance du contexte et du milieu	20
Diplômes	15
Expériences	25
Total	100

Chaque proposition conforme recevra une note technique (T). Les notes techniques seront normalisées selon la formule suivante : $Tn = \frac{TM}{Tc}$, où Tn représente la note technique normalisée du candidat en %, TM est la note technique maximale obtenue, Tc est la note technique de chaque candidat. Les notes techniques normalisées seront classées par ordre décroissant et toute note technique normalisée inférieure à 70% sera éliminatoire

Ensuite, les propositions techniques ayant reçues une note technique normalisée supérieure ou égale à 70 seront soumises à l'évaluation financière. Après avoir vérifié que les propositions financières sont conformes et dépourvues d'erreurs, les offres financières (F) seront normalisées selon la formule suivante : $Fn = \frac{Fm}{Fc}$, où Fn est la note financière normalisée du candidat, Fm est l'offre financière minimale reçue pour les candidats retenus après l'évaluation technique et Fc l'offre financière de chaque candidat des offres retenues après l'évaluation technique.

Enfin, une note globale sera attribuée à chaque offre retenue après l'évaluation technique en appliquant la formule suivante : $NG = (Tn * Pt + Fn * Pf) * 100$, où NG représente la note globale du candidat, et Tn, Pt, Fn et Pf comme précédemment déterminés. Le candidat avec la note globale la plus élevée sera retenu.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent soumettre leur proposition à l'UICN le 26 juillet 2023 à 00h00 GMT par courrier électronique à l'adresse ci-après : andre-marie.tine@iucn.org

L'objet de l'e-mail doit être « **Recrutement d'un consultant international pour l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'UICN dans le bassin du Congo** »

Les copies électroniques doivent être soumises en format PDF et natif (par exemple, MS Word). Les candidats peuvent soumettre plusieurs e-mails (correctement annotés - par exemple, e-mail 1 sur 3) si les fichiers joints sont jugés trop volumineux pour convenir à une seule transmission par e-mail.

IMPORTANT : Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Une fois la date limite passée et au plus tard à 0h00 GMT le 28 juillet 2023, veuillez envoyer le mot de passe correspondant à la même adresse e-mail que celle utilisée pour soumettre votre Proposition. Cela garantira une soumission sécurisée des offres et un processus d'ouverture. Veuillez NE PAS envoyer le mot de passe par e-mail avant la date limite de soumission de la proposition.